

M. Delanoë, nos impôts servent-ils à financer une mosquée ?

Lettre ouverte au maire de Paris

Objet : Financement d'un lieu culturel musulman dans le 18e arrondissement.

Le 12 mai 2010

Monsieur le Maire, est ce à cela que vous utilisez nos impôts ?

En tant que Parisiennes, citoyennes laïques et contribuables, nous venons par cette lettre vous dire notre surprise indignée.

Vous avez décidé en effet de prélever 28 millions d'euros sur le budget municipal, pour financer la construction d'un vaste espace culturel, dédié aux musulmans dans le 18e arrondissement. L'expérience nous a montré que cette dénomination, très neutre en apparence, recouvre en fait des activités de type religieux. Or, mieux que quiconque vous savez que la loi de 1905 interdit le financement public des lieux de culte. Vous allez de surcroît allouer à une association musulmane, gestionnaire des locaux, une première subvention de 696 000 euros.

Vous n'avez sans doute pas oublié qu'il y a quelques années vous aviez favorablement accueilli le projet d'une Cité des femmes, lieu d'échanges, de service, d'Histoire, destiné à la moitié de la population : les femmes, lesquelles entretiennent avec l'autre moitié, les hommes, une relation privilégiée. Un lieu qui aurait donc concerné l'ensemble des citoyens de la capitale. Mais vous avez renoncé au projet, faute de moyens.

Or les moyens qui vous manquaient alors vous les avez trouvés aujourd'hui pour les mettre au service d'un projet intéressant une minorité qui ne cesse d'afficher des revendications

communautaristes. Nous ne pouvons que nous étonner d'un tel choix car il privilégie une réalisation de type religieux au détriment d'autres réalisations sociales. Nul doute que les parisiens considèreront qu'il s'agit là d'une gestion partisane des deniers publics.

Voilà pourquoi nous considérons qu'il est urgent, dans la situation de restrictions budgétaires sévères que nous subissons, de suspendre un tel projet et de consulter la population parisienne sur l'opportunité de dépenser les deniers publics dans une réalisation qui contrevient aux principes républicains de laïcité. En outre, en tant que féministes, nous savons très bien que de tels lieux culturels ne sont pas que d'innocents lieux de prière, mais souvent des lieux de formation à la religion et à ce qu'elle véhicule de plus rétrograde. Ils peuvent déboucher sur des incitations à l'intégrisme. Ne courez-vous pas le risque, sous le prétexte illusoire de satisfaire la demande d'une minorité de citoyens, de favoriser la propagation de dogmes contraires à l'esprit de notre république ?

Ne perdons pas aujourd'hui en cédant aux pressions des porte-paroles de la religion musulmane, un combat que nous avons gagné dans les années 70 en refusant les ingérences des porte-paroles de la religion catholique qui affichaient leur opposition à la libre maternité des femmes. C'est toute la sagesse de la laïcité que de nous éviter ces dangers. Respectons-là !

Nous enverrons cette lettre à la presse.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations citoyennes,

Anne Zelensky, présidente de la LDF.

Annie Sugier, présidente de la LDIF.